



CLUB DES ENTREPRISES DE L'OUEST LYONNAIS

Appel à cotisation 2019

Chère adhérente, cher adhérent,

Tout au long de cette année passée, nous avons pu nous retrouver lors d'ateliers, de manifestations, de visites... Nous avons essayé de vous apporter de nombreuses informations et nous avons eu à cœur de favoriser les échanges. Nous espérons que cela vous a aidé dans votre démarche professionnelle. Nous souhaitons vous remercier: en effet, grâce à votre participation, vous permettez au club CEOL de poursuivre ses objectifs, de s'agrandir et de rester un acteur incontournable de l'Ouest Lyonnais.

Vous trouverez ci-dessous le barème de cotisations 2019. Celles-ci n'augmenteront pas, cette année encore. De plus, afin de vous remercier pour votre fidélité et votre engagement, **toutes les entreprises qui adhèrent au Club CEOL depuis plus de 3 ans se verront appliquer une remise de 10% sur leur cotisation habituelle.**

ATTENTION : Comme vous le savez désormais, sans retour de votre part sur votre renouvellement d'adhésion après relance, votre fiche sera automatiquement désactivée.

Nombre de salariés	Cotisations 2019 (€)
0 à 9	120
10 à 25	240
26 à 39	340
40 à 59	440
60 à 79	540
80 à 99	640
100 à 199	740
200 à 299	840
300 à 399	940
+ de 400	1000

Merci de bien vouloir nous retourner votre cotisation accompagnée de la fiche ci-dessous complétée, par mail ou à l'adresse suivante : Club CEOL – rue Pierre Passemar – BP 41 – 69210 L'Arbresle.

Si vous souhaitez effectuer un virement, voici et l'IBAN du CEOL (Attention, il a légèrement changé depuis l'année dernière) : FR76 1680 7004 0081 8466 2821 823 et le BIC : CCBPFRPPGRE.

Raison sociale :

Responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

E-mail :